

PLR

Les Libéraux-Radicaux

Les années écoulées nous avaient habitués à des résultats excédentaires permettant de procéder à des amortissements complémentaires et à alimenter des fonds de réserve, notamment pour des investissements futurs.

Le budget 2017 affiche un excédent de dépenses de CHF 1.5 mio. Cette perspective déclenche logiquement un questionnement :

- budget prudent ou trop pessimiste , se coloriant cependant en noir à la fin de l'exercice 2017 ?
- incident conjoncturel non répétitif ?
- inflexion structurelle annonciatrice d'une période de vaches maigres ?

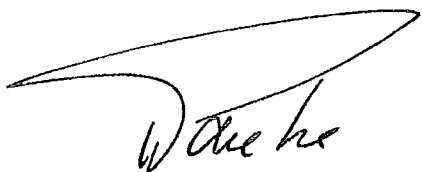
S'il ne peut être répondu ici et aujourd'hui à cette interrogation légitime – qui trouve d'ailleurs échos dans le préavis municipal – elle demeure à nos yeux importante en regard des investissements que notre Commune envisage de réaliser ces prochaines années.

Nous disposons bien de plusieurs instruments de gestion financière performants, que nous proposons de compléter par un double éclairage : soit une approche de comparaison (« benchmarking ») pour nous situer, et une approche interne d'analyse des tâches communales pour nous améliorer.

En conséquence, nous vous demandons d'approuver le postulat suivant et de le renvoyer directement en Municipalité :

« La Municipalité est chargée de présenter, en vue des budgets futurs, une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux et d'analyser les tâches communales sous l'angle de l'efficacité, dans le but de maintenir l'équilibre des comptes annuels et la capacité d'investissement de la commune. »

Au nom du groupe PLR



Philippe Pasche
Aigle, le 16.12.2016